

Atelier 2 tonnes : Imaginer le futur et agir pour la transition écologique

mercredi 12 mars 2025 à ANGOULEME de 14h à 17h

Thématique du répertoire

formation des élus :

ELU0303 – Environnement / Écologie / Agriculture

Référence interne :

ELU0303-LGJ-CP0e

Durée :

3 heures de formation

Public :

Élus et agents

Prérequis

Aucun prérequis

Compétences du formateur

Les formateurs qui interviennent sur nos formations sont recrutés avec le plus grand soin. Ils sont experts dans leur domaine, ils connaissent les collectivités, ils sont pédagogues.

Délais pour entrer en formation

Si financement par le DIF ELU s'inscrire au plus tard 11 jours ouvrés avant le début de la formation.

Si financement sur le budget de la collectivité, possibilité de s'inscrire au plus tard 8 jours ouvrables avant le début de formation.

Montant de la prestation

240 € TTC si DIF ELU

300 € TTC si budget de la collectivité

Exonéré de TVA – Art. 261.4-4.a du CGI

Accessibilité :

Dans le cadre de l'accueil de personnes en situation de handicap sur nos formations, nous vous remercions de nous signaler si vous avez un besoin de compensation pour accéder à une prochaine formation.

Organisme de formation:

S.A.S. FDEL (Formation Des Elus Locaux)

Siège social : 49, Avenue du Général de Gaulle 79200 PARTHENAY

Téléphone fixe : 05 49 71 17 03

Téléphone mobile : 06 71 61 73 49

Adresse électronique :

gilbertfr@formationdeseluslocaux.fr



Société agréée par le ministère de la Cohésion des territoires et des relations avec les collectivités locales

Déclaration d'activité en tant que prestataire de formation enregistrée sous le numéro 75790137279 auprès de la préfète de région Nouvelle-Aquitaine

Conditions générales de vente sur le site

<https://www.formationdeseluslocaux.fr>



Cette formation a pour objectifs de permettre aux participants de :

- Acquérir les concepts clés: empreinte carbone, accord de Paris (transition bas-carbone 2050)
- Maîtriser la vision systémique des enjeux de la transition écologique (frontières planétaires et enjeux sociaux - théorie du Donut)
- Identifier la complémentarité des actions individuelles et collectives, des différents acteurs (individus, État, entreprises), des typologies d'actions (sobriété, efficacité, décarbonation)
- Manipuler les ordres de grandeurs des émissions individuelles et collectives, des facteurs d'émissions et des potentiels de réduction des leviers d'actions
- Comprendre l'établissement d'une démarche environnementale
- Adopter une vision positive de
- Développer une posture d'écoute, de dialogue et de coopération au service de la transition écologique
- Développer une capacité de prise de décision personnelle et collective

Le Programme :

Introduction

- Présentation des causes et conséquences du changement climatique et du cadre d'action pour le climat
- Introduction à la comptabilité carbone
- Introduction à la vision systémique pour aborder la transition climatique
- * L'introduction est participative sous forme de quiz

* Les tours d'actions individuelles et collectives sont participatifs en s'appuyant sur le travail en groupe, l'intelligence collective et les échanges de pratiques

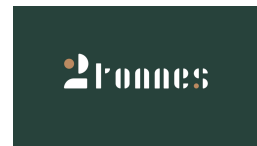
Une modélisation de l'évolution des empreintes carbone des participants et celle de la société française

Simulation :

- Alternance de 8 tours d'actions individuelles et collectives pour simuler l'évolution des émissions carbone en temps réel jusqu'en 2050
- Tour 1 (individuel) : alimentation
- Tour 2 (collectif) : agriculture et alimentation, focus biodiversité
- Tour 3 (individuel) : transports
- Tour 4 (collectif) : transports, focus enjeux sociaux
- Tour 5 (individuel) : logement
- Tour 6 (collectif) : industrie, focus ressources
- Tour 7 (individuel) : consommation, focus adaptation (optionnel)
- Tour 8 (collectif) : énergies et choix sociétaux

Débrief :

- Interprétation des résultats et enseignements-clés
- Restitution des principaux leviers d'action concrets à mettre en place à l'échelle collective et individuelle pour se conformer à l'accord de Paris



formateur : Monsieur Judicaël LE GALL

Judicaël LE GALL, fondateur de Strofe et ingénieur de formation, s'est spécialisé dans l'accompagnement de différents acteurs dans leurs stratégies de décarbonation. Très tôt, il s'est intéressé au sujet climatique, puis à la vision systémique des enjeux environnementaux actuels. Il s'est formé à l'animation de la Fresque du Climat qu'il a eu l'occasion d'animer pour de nombreux publics, autant en collèges et lycées que dans des grands groupes comme Safran ou Saint-Gobain. Il s'est également tourné vers la Fresque de la Biodiversité et l'atelier 2Tonnes pour élargir sa palette d'outils de sensibilisation. Aujourd'hui, il accompagne les organisations dans leurs stratégies de réduction d'impact.



Les points forts de la formation :

Cette formation permet de construire progressivement votre scénario de transition bas-carbone jusqu'en 2050, sous forme d'une expérience ludique et participative offrant:

- Un panorama complet et accessible des leviers de la transition bas-carbone recouvrant toutes les thématiques et les principaux secteurs de l'économie (alimentation, transport, industrie, énergie...)
- Une approche systémique des enjeux pour comprendre le rôle des différents acteurs dans la transition bas-carbone
- Des idées de solutions concrètes activables à différents niveaux en comparant l'impact de nombreuses mesures individuelles et collectives

* Les participants ont accès au résultat de la simulation et à un tableau de bord personnalisé présentant l'impact des actions individuelles sur leur empreinte carbone. Ils peuvent s'engager à réaliser toutes ces actions dans la vie réelle.

Modalités pédagogiques :

- Atelier participatif et ludique
- Pédagogie active
- Intelligence collective
- Outil de simulation en temps réel de scénarios de transition

Evaluation :

Etudes de cas pratiques
Exercices oraux

Les résultats attendus :

Attestation de fin de formation

BULLETIN D'INSCRIPTION

Intitulé : Atelier 2 tonnes : Imaginer le futur et agir pour la transition écologique

Durée : 3 heures

Lieu : ANGOULEME

Date : le mercredi 12 mars 2025 de 14h à 17h

Tarif DIF ELU : 240 € TTC si DIF ELU

Tarif COLLECTIVITE : 300 € TTC si budget de la collectivité Exonération de TVA – Art. 261.4-4.a du CGI)

Deux moyens pour s'inscrire selon le choix du financement :

Choix 1 pour le financement DIF ELU ou **Choix 2** pour un financement par la collectivité

Choix 1 - Financement DIF élu :

Pour vous inscrire à cette formation, en choisissant d'utiliser votre droit individuel à la formation pour la financer, nous vous proposons de suivre le lien ci-dessous après vous être connecté à la plateforme moncompteformation.gouv.fr - Vous devez vous inscrire au plus tard **14 jours ouvrés avant la date de la formation soit avant le mardi 25 février 2025**

https://www.moncompteformation.gouv.fr/espace-prive/html/#/formation/recherche/88982928900012_ELU0303-DF-CP1a/88982928900012_ELU0303-LGJ-CP0e

- Vous souhaitez connaître les étapes pour vous inscrire avec le financement DIF ELU [cliquez-ici](#)
- Si vos droits formation ne vous permettent pas de financer intégralement cette formation, la collectivité peut verser sur votre compte élu, une dotation en complément de vos droits, suivez ce guide : [cliquez-ici](#)



Choix 2 - Financement collectivité :

Pour vous inscrire à cette formation en choisissant d'utiliser le budget formation des élus locaux de la collectivité pour la financer, nous vous proposons de compléter et d'envoyer le formulaire ci-dessous par courriel à l'adresse suivante : gilbertfr@formationdeseluslocaux.fr et au plus tard 8 jours ouvrables avant le début de la formation. Vous pouvez également utiliser le formulaire intitulé [inscription en ligne](#) sur notre site internet



Un bulletin d'inscription par personne

1 FORMATION SOUHAITEE :

Nom de la session : Atelier 2 tonnes : Imaginer le futur et agir pour la transition écologique

Date de la session : mercredi 12 mars 2025 de 14h à 17h

Lieu de la session : ANGOULEME

Adresse de la formation : Ne pas engager de dépenses de déplacement et d'hébergement avant de recevoir la confirmation de l'ouverture de la formation par FDEL .

L'adresse du lieu de formation prévue (sous réserve d'une modification):

Mercurie Angoulême

1 Place Des Halles Centrales

16000 ANGOULEME

2 ETAT CIVIL DU PARTICIPANT A LA FORMATION :

Madame Monsieur Nom : Prénom :

3 COORDONNEES PERSONNELLES DU PARTICIPANT :

Téléphone : Courriel :

4 MANDAT OU FONCTION DU PARTICIPANT :

Maire Maire Adjoint Conseiller (e) Municipal(e) de votre commune

Président V. Président(e) Conseiller(e) d'une communauté de communes ou d'agglomération

Conseiller départemental Conseiller régional Agent de la collectivité Autre

5 COLLECTIVITE :

Intitulé de la collectivité : (exemple : mairie, communauté de communes...) :

Adresse :

Code postal : **Commune :** **Numéro de siret :**

Représentant légal de la collectivité :

Madame Monsieur Nom : Prénom :

Fonction : (Maire – Président)

Téléphone de la collectivité : Courriel de la collectivité

Personne en charge dans la collectivité de la gestion administration de l'inscription (si différente du participant)

Madame Monsieur Nom : Prénom :

Fonction :

Téléphone : Courriel :

Dans le cadre de l'accueil des personnes en situation de handicap sur nos formations, nous vous remercions de nous signaler si vous avez un besoin de compensation pour accéder à la formation. A partir de l'expression de vos attentes, nous mettrons en place un accueil et un accompagnement spécifique pour favoriser l'accès à la formation que vous souhaitez suivre.

J'ai un besoin de compensation oui non